

AGE-PIVOT VRAI OU FAUX ?

L'âge pivot est-il supprimé du projet de retraites par points ? Oui ou non ?

- ➡ M. Macron, M. Philippe et la CFDT disent que oui. Ce sont des menteurs !
- ➡ L'âge-pivot est toujours dans le projet de retraite par points. Si ce projet n'est pas retiré, ceux qui partiront à partir de 2027 subiront une baisse définitive de leur retraite de 10 % s'ils partent à 62 ans comme aujourd'hui au lieu de 64 (âge-pivot).
Et pour ceux qui partiront après, la décote va encore augmenter puisque le projet de loi prévoit de repousser progressivement l'âge-pivot à 65 ans, 66 ans, etc...
En clair, il faudra crever au boulot ou partir avec une misère. Même les salariés en « carrière longue » devront repousser leur départ de 2 ans ou subir la décote à perpétuité !

Mais ils ont dit qu'ils avaient retiré cet âge-pivot ?

- ➡ C'est de l'enfumage. Ils ne l'ont retiré que pour les départs en retraite entre 2022 et 2026 et à la condition que syndicats et patronat se mettent d'accord sur une autre mesure d'économie ... qui ne coûte rien aux grandes entreprises ! Autrement dit, une mesure qui repousse l'âge de départ (allongement de la durée de cotisation) ou qui baisse les retraites !!

Ils ont dit que les métiers pénibles ne seraient pas touchés ?

- ➡ Encore un mensonge ! Un ouvrier de Peugeot ou de la sous-traitance, en doublage, à la chaîne n'est même pas considéré comme ayant un métier pénible alors qu'il a 7 ans d'espérance de vie de moins que le membre d'une profession libérale. Alors quand on nous dit qu'1 euro cotisé rapportera la même chose à chacun, on voit que certains sont plus égaux que d'autres !

Mais si des syndicats sont d'accord, c'est que les retraites sont garanties ?

- ➡ Faux, ce qui est garanti, c'est la baisse des retraites
 - 1) Avec le calcul des points sur l'ensemble de la carrière, on met dans le calcul les mauvaises années au lieu de prendre seulement les meilleures. Résultat : chacun aura une retraite plus basse ! Déjà qu'elles ne sont pas grosses !
 - 2) Le projet de loi impose que le montant total des retraites ne dépasse pas 14 % des richesses du pays (PIB). Comme les retraités seront plus nombreux dans les prochaines années, il y aura moins pour chacun !



Mais les retraites actuelles, au moins, sont garanties ?

- ➡ Faux, en Suède, en Allemagne, où la retraite par points a été instaurée, toutes les retraites ont baissées. Le nombre de retraités pauvres a explosé et beaucoup sont obligés de retravailler ! En Belgique, le gouvernement a dû retirer sa réforme devant la mobilisation massive des salariés et des retraités.

Et les 1000 € mini, c'est pas un progrès ?

- ➡ A 1000 € par mois, on ne peut pas vivre décemment. Et ça c'est pour une carrière complète comme les 980 € actuels du minimum contributif. Problème : Dans le système actuel, on compte les trimestres, on sait ce qu'est une carrière complète. Mais dans un système par points, c'est quoi ? Combien faut-il de points pour valider une année ?? Le gouvernement refuse de répondre à cette question. Quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup !

Et les 5 % de majoration pour les femmes à partir du 1er enfant ?

- ➡ Aujourd'hui, dans le privé, les femmes bénéficient de 8 trimestres validés, ce qui les aide à avoir une carrière complète à 62 ans. Dans le nouveau système, finis les 8 trimestres ! Combien auront-elles de points à la place ? Le gouvernement n'en dit rien. Quant aux 5 %, ils sont très injustes : cela signifie qu'un enfant d'employée ou d'ouvrière vaut moins qu'un enfant de cadre !

La réforme va au moins permettre d'équilibrer les comptes ?

- ➡ Faux, En supprimant les cotisations pour la part de salaire qui dépasse 10 000 € par mois, la réforme prive le système de retraite de 4 milliards € par an. Et comme il faut continuer de payer les hautes retraites de ceux qui ont cotisé jusqu'à 27 000 € de salaire par mois dans le système actuel, la retraite par points commence avec un trou de 70 milliards d'ici 2040 ! On sait déjà à qui le gouvernement va vouloir faire payer la note !

Avec cette retraite par points nous serons tous perdants

L'intersyndicale CGT, FO, CFE/CGC, FSU, Solidaires demande donc le retrait du projet Macron et fait des propositions pour financer un système de retraite plus juste.

Le 24 janvier, le projet de loi sera présenté en Conseil des ministres, avant de prendre la direction de l'Assemblée Nationale et du Sénat. C'est important que nous montrions que nous refusons ce recul social pour nous et pour nos enfants.

Ensemble on peut gagner. La grève débutée à la RATP, à la SNCF et dans l'Education Nationale touche maintenant les ports, raffineries, industries électriques et gazières, l'Opéra, les avocats.... Nous devons toutes et tous être à leur côtés dans la grève ou dans les manifestations.

Jeudi 23 janvier à 18H : Retraites aux flambeaux, Place de la Mairie de Montbéliard

Vendredi 24 janvier à 14H Manifestation. Départ du rond-point Decathlon au Pied des Gouttes.